

## FICHE D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION			
Ecole de quartier		Si dérogation, école demandée	

*Les renseignements doivent être conformes à l'état civil et écrits lisiblement en lettres capitales.*

ÉLÈVE Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>			
Nom de famille			
Prénom(s)			
Date de naissance			2 0
Pays de Naissance			
Commune de naissance			Département

ADRESSE DE RÉSIDENCE			
numéro		rue	
complément			
Code postal		Commune	

NOM Prénom des frères et sœurs	date de naissance	Lieu de scolarisation

➤ MODE DE GARDE  parents  grands-parents  nourrice  périscolaire  autre .....

➤ L'enfant a-t-il/elle été accueilli(e) en crèche ? Oui  Non

Si oui, dans quelle commune? .....

➤ L'enfant a-t-il/elle déjà été scolarisé(e) ? Oui  Non

Si oui, nom et commune de l'école : .....

➤ L'enfant parle-t-il/elle français ? Oui  Non

➤ L'enfant a-t-il/elle des problèmes de santé importants (allergies par exemple) nécessitant la mise en place d'un P A I (Projet d'Accueil Personnalisé) ? Oui  Non

*Si OUI, l'enfant ne pourra pas être scolarisé tant que le P A I n'est pas validé par le médecin de l'éducation nationale et que le personnel de l'école n'est pas formé à l'utilisation des médicaments le cas échéant. Il est donc important que les parents prennent contact avec les services concernés avant la rentrée.*

Pour les enfants de petite section uniquement
ACCUEIL DES ENFANTS DE PETITE SECTION L'APRÈS-MIDI
Afin de respecter les besoins physiologiques de l'enfant, le temps de repos est obligatoire pour les enfants de Petite Section présents à l'école l'après-midi. <b>Le nombre de places de sieste étant limité dans les locaux des écoles maternelles d'Audun-le-Tiche, les enfants dont les deux parents travaillent seront prioritaires pour l'accueil de l'après-midi.</b> La loi prévoit un aménagement du temps scolaire possible pour permettre aux parents de garder les enfants de petite section à la maison l'après-midi.

## REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Si la situation familiale de l'élève implique **un tiers délégataire** ou **un responsable légal autre que les parents**, il est impératif de le signaler et de fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

**MÈRE** autorité parentale Oui  Non  (si NON fournir une copie de la décision de justice)

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom(s)

Profession

Actuellement en activité : Oui  Non

### ADRESSE DE RÉSIDENCE

numéro  rue

complément

Code postal  Commune

L'enfant habite à cette adresse : en permanence  en garde alternée  les week-ends  jamais

Tél. mobile  Tél. domicile

Courriel  @

**PÈRE** autorité parentale Oui  Non  (si NON fournir une copie de la décision de justice)

Nom

Prénom(s)

Profession

Actuellement en activité : Oui  Non

### ADRESSE DE RÉSIDENCE (à renseigner seulement si différente de la mère)

numéro  rue

complément

Code postal  Commune

L'enfant habite à cette adresse : en permanence  en garde alternée  les week-ends  jamais

Tél. mobile  Tél. domicile

Courriel  @

DATE :

NOM de la personne ayant fait l'inscription :

SIGNATURE :